

Communiqué de presse

Inscription du clubbing à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la Région de Bruxelles-capitale

La Brussels By Night Federation, soutenu par le Conseil Bruxellois de la Nuit, a remis une demande d'inscription de la culture du clubbing à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la Région de Bruxelles-Capitale.

→ De quoi s'agit-il ?

Le clubbing est une pratique sociale et culturelle qui consiste à se rendre dans une boîte de nuit, lieu spécialement conçus pour se divertir, écouter de la musique, danser et interagir avec d'autres personnes. Le clubbing implique généralement des DJs sets diffusés de manière amplifiée, des performances live, des jeux de lumières, une piste de danse et une ambiance festive pour créer une expérience sensorielle immersive.

Le clubbing est souvent associé à la culture urbaine, aux jeunes et à la musique électronique, bien qu'il puisse englober une grande variété de genres et de styles musicaux et rassembler des personnes de tout âge.

Alors que le clubbing est une activité festive éphémère, il s'inscrit historiquement comme un phénomène culturel durable et évolutif qui a eu un impact significatif sur la culture populaire, l'art sous toutes ses formes et la vie sociale dans de nombreuses régions du monde, et en particulier à Bruxelles. La culture du clubbing – ou la club culture - fait alors référence à l'ensemble des pratiques, des valeurs et des normes sociales qui entourent le phénomène du clubbing, ainsi que des connaissances et savoir-faire nécessaires à son existence.

→ En quoi est-ce un patrimoine culturel immatériel bruxellois ?

En tant que pratique sociale et culturelle, le clubbing reflète les tendances culturelles, musicales et sociales de chaque époque. Elle joue un rôle important dans la construction de l'identité individuelle et collective, offrant aux participants une plateforme d'expression de soi, d'expression artistique et un moyen de se connecter avec les autres dans un environnement propice à la rencontre informelle.

Terreau fertile pour la créativité et l'innovation, la culture du clubbing donne perpétuellement naissance à des nouvelles tendances, styles de musique et modes d'interaction contribuant ainsi à l'évolution et à la diversité non seulement de cette culture, mais aussi de la société dans son ensemble.

La danse, la musique, la mode, la création artistique, les revendications contestataires, de résistance politique ainsi que le développement de communautés contribuent à l'héritage culturel et social du clubbing, depuis l'émergence de la dance-music des années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Le clubbing a contribué à façonner nos sociétés de manière à devenir plus qu'une simple activité de divertissement, mais un véritable vecteur culturel et social. De nature vivante et dynamique, son histoire est continuellement en évolution, car de nouveaux styles musicaux émergent, de nouveaux lieux apparaissent et les goûts et les attentes des clubbers évoluent. Le clubbing reste une expression dynamique de la culture contemporaine, en perpétuelle transformation.

La culture du clubbing est souvent associée à des groupes spécifiques ou à des sous-cultures qui se sont formées autour de la musique, de la danse et de l'expérience de la vie nocturne. Ces communautés partagent des valeurs telle que la liberté individuelle et l'autonomie, et s'organisent autour des principes de non-violence, de diversité musicale, de tolérance et d'inclusion. Elles partagent des références culturelles communes, des codes et des modes de vie liés au clubbing, ce qui renforce leur identité culturelle et leur sentiment d'appartenance.

Transmise de génération en génération par le biais de l'expérience directe et de la participation mais aussi et surtout grâce aux communautés de clubbers et de l'ensemble de la documentation (archives, documentaires, films, articles, etc.) s'y référant, elle a aujourd'hui une valeur incontestable à Bruxelles.

Faisant partie intégrante du secteur des industries créatives et culturelles, la culture du clubbing nécessite des savoir-faire professionnels et des connaissances techniques liés à la création, à la production et la diffusion de biens et services culturels nécessaires à son existence. La Région de Bruxelles-Capitale rayonne tant au niveau national qu'international de par sa club culture, les talents artistiques qui y émergent et la qualité de sa scène de clubbing.

→ Pourquoi l'inscrire à l'inventaire patrimoniale régional ?

La demande est principalement motivée par une volonté de reconnaissance de son héritage culturel et de sa contribution à l'identité Bruxelloise. Souvent médiatisé par les problématiques qu'il rencontre, peu valorisé, le clubbing mérite d'une part une valorisation de ses aspects culturels, sociales et économiques pour la Région de Bruxelles-Capitale et de ses habitants, ainsi que de l'ensemble des métiers, des connaissances et des savoir-faire nécessaires à son existence.

Les clubs, tels que connus traditionnellement et qui ont permis à la club culture de se développer et d'exister, sont aujourd'hui menacés par différents facteurs. En reconnaissant la valeur des clubs et de leur culture pour la société, nous pouvons œuvrer à sensibiliser à leur vocation sociale et culturelle, à l'importance de l'archivage et de la documentation ainsi que de la nécessité d'élargir les connaissances à son égard, et ainsi mieux répondre aux besoins d'une gestion durable, sécurisée et inclusive.